



Principales

Gamme de produit	Acti 9
Type de produit ou équipement	Déclencheur à minimum de tension
Nom de l'appareil	MN
[Uc] tension circuit de commande	48 V cc
Type de commande	Standard
Pas de 9 mm	2

Complémentaires

Compatibilité de gamme	Acti 9 Vigi NG125 Acti 9 Acti 9 NG125LMA Acti 9 Acti 9 NG125NA Acti 9 Acti9 NG125
[Ui] tension assignée d'isolement	690 V CA 50/60 Hz se conformer à EN/CEI 60947-5-1
[Uimp] tension assignée de tenue aux chocs	8 kV se conformer à EN/CEI 60947-5-1
Indication de tension	Indicateur d'action
Mode d'installation	Fixe
Support de montage	Rail DIN symétrique 35 mm
Hauteur	105 mm
Largeur	30 mm
Profondeur	76 mm
Poids du produit	0,138 kg
Durée de vie électrique	10000 cycle se conformer à EN/CEI 60947-5-1
Mode de raccordement	Plage de raccordement - 1 câble(s) 0,5...2,5 mm ² - rigide Plage de raccordement - 1 câble(s) 0,5...1,5 mm ² - souple Plage de raccordement - 1 câble(s) 0,5...1,5 mm ² - flexible avec embout Plage de raccordement - 2 câble(s) 2,5 mm ² - souple Plage de raccordement - 2 câble(s) 2,5 mm ² - rigide Plage de raccordement - 2 câble(s) 1,5 mm ² - flexible avec embout
Longueur de dénudage des fils	9 Mm 10 mm
Couple de serrage	1 N.m
Code de compatibilité	MN

Environnement

Normes	EN/CEI 60947-5-1
Certifications du produit	ASTA[RETURN]ASEFA[RETURN]KEMA[RETURN]LCIE
Degré de protection IP	IP20 B se conformer à EN/CEI 60947-5-1 IP4 se conformer à EN/CEI 60947-5-1
Degré de pollution	3 se conformer à EN/CEI 60947-5-1
Catégorie de surtension	II
Tropicalisation	2 se conformer à EN/CEI 60947-5-1
Humidité relative	95 % à 55 °C
Température ambiante de fonctionnement	-25...60 °C
Température ambiante de stockage	-40...85 °C

Durabilité de l'offre

Régulation REACH	Déclaration REACH
Sans SVHC REACH	Oui
Directive RoHS UE	Conforme Déclaration RoHS UE
Sans métaux lourds toxiques	Oui
Sans mercure	Oui
Régulation RoHS Chine	Déclaration RoHS Pour La Chine
Information sur les exemptions RoHS	Oui
Profil de circularité	Pas d'opérations particulières de recyclage requises
DEEE	Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.